



23 rue Pasteur 77510 REBAIS  
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21  
E-mail. [accueil@s2e77.fr](mailto:accueil@s2e77.fr)

Envoyé en préfecture le 01/10/2024  
Reçu en préfecture le 01/10/2024  
Publié le **02/10/2024**  
ID : 077-200087021-20241001-2024\_DCS\_035B-BF

Délibération N° 2024-035  
**Date de convocation : 20 septembre 2024**  
Nombre de délégués en exercice : 132  
Nombre de délégués présents : 87  
Nombre de suffrages : 87

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### **OBJET : N° 2024- 035 Budget supplémentaire 2024 S2e77**

*L'an deux mil vingt-quatre le trente septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,*

#### **Présents :**

##### **Communauté de Communes des deux Morin :**

*BEAUJEAN Serge, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – BERTHEREAU Philippe, suppléant – GOBINOT José, suppléant - VANCOILLIE Jacky, suppléant*

##### **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

*CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – VERAGEN Catherine, suppléante*

##### **Communauté de Communes du Provinois :**

*BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MARCHAND François, titulaire - PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – DAL PAN Gilbert, suppléant – GRYPONPREZ Jean, suppléant – GUILVERT Pascal, suppléant - MORIN François, suppléant*

##### **Communauté de Communes du Bassée Montois :**

*CHINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire –*



*THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant – FABRY Marc, suppléant – MARGOUILLA Jean-Pierre, suppléant*

**Commune de Vieux Champagne :**

*MEDJANI Nadia, titulaire*

**Commune de Vanville :**

**Commune de Saint Just en Brie :**

*MAROT Aymeric, titulaire*

**Excusés :**

**Communauté de Communes des deux Morin :**

*BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – BUTET Gérard – CHAMPENOIS Christian – LE CORRE Raymond – LEGROS Lionel – MICHELOT Bernard – MONBEIG Pierre-Dominique – PRON Philippe – THIEBLEMONT Gilles*

**Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

*CARLIER Dominique – ESCULIER Dorys – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie*

**Communauté de Communes du Provinois :**

*AGNUS Didier – ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BONICI Claude – BONTOUR Alain – BOULET Christine – CANAPI Marie-Pierre – CHARPENTIER Cécile – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – MAZZUCHELLI – MILLET Jérôme – NAVARETTE Antonio – PERRIN Catherine – POUHEY-MOUNOU Pierre*

**Communauté de Communes du Bassée Montois :**

*CARRASCO Alain – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine – JOUNIAUX Olivier – LABONNE Bernard – MENARD Sophie – POULAIN Michel – SAINT-CENE Christine*

**Absents :**

**Communauté de Communes des deux Morin :**

*BESSIERE Maryvonne – CASSAGNE Philippe – LEGRAND Michel – PEIGNOT Pierre*

**Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

*BRODARD Yves – COIBION Frédéric – GELSUMINI Patrick – GOBARD Éric – VEIL Cathy*

**Communauté de Communes du Provinois :**

*COGNYL Gérard – HOTIN LETANG Julie – LEFEVRE Christophe – PERRINO Fabien – VICQUENAUULT Nadège -*

**Communauté de Communes du Bassée Montois :**

*DORMION Jean-Claude – FLAMEY Francis – GAY Colette – SIVANNE Evelyne – VILLIERS Nadine*

**Commune de Vanville :**

*LABATUT Jean-Luc*

**Pouvoirs :**

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

**Secrétaire de Séance :** Pierre CAUMARTIN

**Objet : N° 2024- 035 Budget supplémentaire 2024 S2e77**

Vu le vote du budget primitif sans la reprise des résultats de clôture au 31/12/2023.

Vu la nécessité de reprendre les restes à réaliser qui s'élèvent à 8 168 103,74 € en dépenses et 7 325 882,68€ en recettes

Vu l'affectation des résultats votée par délibération 2024-030 comme ci-dessous :

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	5 516 664,27
Report 002 ( SF)	7 021 353,19
Report 001 ( SI)	-1 377 690,72
Total	11 160 326,74

Vu la situation budgétaire de certaines opérations et la consommation de crédits de certains articles et chapitres

Vu la présentation du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 7 071 353,19 €
- Section d'investissement : 18 713 565,14 €

Soit un Budget supplémentaire total de 25 784 918,33 €

Et porte le budget total du Syndicat S2e77 à :

- Section de fonctionnement : 21 183 913,19 €
- Section d'investissement : 32 226 129,14 €

Soit un Budget global de 53 410 042,33 €

Après délibération, le comité syndical ADOPTE à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
La Présidente,  
Claire CRAPART  
(signature électronique)

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET 20008702100016</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PROVINS

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget supplémentaire (2)</b>
----------------------------------

BUDGET : SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS (3)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	79
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	87
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	88
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	90
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	94
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	95
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	96
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	98
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	99
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	7 071 353,19	50 000,00
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 021 353,19
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		7 071 353,19	7 071 353,19

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	9 167 770,68	11 387 682,46
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	8 168 103,74	7 325 882,68
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 1 377 690,72	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		18 713 565,14	18 713 565,14

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>25 784 918,33</b>	<b>25 784 918,33</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 729 137,00	0,00	65 454,00	65 454,00	1 794 591,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 015 494,00	0,00	0,00	0,00	1 015 494,00
014	Atténuations de produits	195 000,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
65	Autres charges de gestion courante	349 840,00	0,00	5 000,00	5 000,00	354 840,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 289 471,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 454,00</b>	<b>70 454,00</b>	<b>3 359 925,00</b>
66	Charges financières	838 900,00	0,00	0,00	0,00	838 900,00
67	Charges exceptionnelles	105 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	155 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>4 353 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 454,00</b>	<b>120 454,00</b>	<b>4 473 825,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 352 789,00		6 950 899,19	6 950 899,19	13 303 688,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 406 400,00		0,00	0,00	3 406 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>9 759 189,00</b>		<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>16 710 088,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14 112 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 071 353,19</b>	<b>7 071 353,19</b>	<b>21 183 913,19</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 183 913,19</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	21 248,00	0,00	0,00	0,00	21 248,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 528 341,00	0,00	50 000,00	50 000,00	12 578 341,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	418 371,00	0,00	0,00	0,00	418 371,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>12 967 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>13 017 960,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>13 067 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>13 117 960,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 044 600,00		0,00	0,00	1 044 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 044 600,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 044 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14 112 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>14 162 560,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>7 021 353,19</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 183 913,19</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>15 665 488,19</b>
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	267 738,00	37 252,00	-1 900,00	-1 900,00	303 090,00
21	Immobilisations corporelles	1 643 394,00	691 518,43	263 160,50	263 160,50	2 598 072,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 304 532,00	7 439 333,31	8 906 510,18	8 906 510,18	24 650 375,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 215 664,00</b>	<b>8 168 103,74</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>27 551 538,42</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 712 300,00	0,00	0,00	0,00	1 712 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 712 300,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>11 967 964,00</b>	<b>8 168 103,74</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>29 303 838,42</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 044 600,00		0,00	0,00	1 044 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 544 600,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 544 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 512 564,00</b>	<b>8 168 103,74</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>30 848 438,42</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 377 690,72</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>32 226 129,14</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	2 413 375,00	7 325 882,68	-279 881,00	-279 881,00	9 459 376,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00	0,00	-800 000,00	-800 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 213 375,00</b>	<b>7 325 882,68</b>	<b>-1 079 881,00</b>	<b>-1 079 881,00</b>	<b>9 459 376,68</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	5 516 664,27	5 516 664,27	5 516 664,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 516 664,27</b>	<b>5 516 664,27</b>	<b>5 516 664,27</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 253 375,00</b>	<b>7 325 882,68</b>	<b>4 436 783,27</b>	<b>4 436 783,27</b>	<b>15 016 040,95</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 352 789,00		6 950 899,19	6 950 899,19	13 303 688,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 406 400,00		0,00	0,00	3 406 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>10 259 189,00</b>		<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>17 210 088,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 512 564,00</b>	<b>7 325 882,68</b>	<b>11 387 682,46</b>	<b>11 387 682,46</b>	<b>32 226 129,14</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>32 226 129,14</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>15 665 488,19</b>
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	65 454,00		65 454,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 950 899,19	6 950 899,19
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>120 454,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>7 071 353,19</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>7 071 353,19</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	35 352,00	0,00	35 352,00
21	Immobilisations corporelles (6)	954 678,93	0,00	954 678,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	16 345 843,49	0,00	16 345 843,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>17 335 874,42</b>	<b>0,00</b>	<b>17 335 874,42</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 377 690,72</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 713 565,14</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 000,00		50 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>7 021 353,19</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>7 071 353,19</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 046 001,68	0,00	7 046 001,68
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-800 000,00	0,00	-800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 950 899,19	6 950 899,19
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>6 246 001,68</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>13 196 900,87</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>5 516 664,27</b>
------------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 713 565,14</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 729 137,00</b>	<b>65 454,00</b>	<b>65 454,00</b>
605	Achats d'eau	660 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 800,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	13 000,00	-3 000,00	-3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 300,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	2 200,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	18 400,00	18 400,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	81 746,00	54 254,00	54 254,00
61551	Entretien matériel roulant	2 650,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 100,00	300,00	300,00
6161	Multirisques	14 550,00	0,00	0,00
6168	Autres	16 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	528 598,00	-34 000,00	-34 000,00
618	Divers	32 250,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	118 981,00	0,00	0,00
6228	Divers	15 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 500,00	2 100,00	2 100,00
6257	Réceptions	15 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	22 340,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	21 048,00	26 100,00	26 100,00
63512	Taxes foncières	12 100,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 100,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	22 000,00	-19 700,00	-19 700,00
6378	Autres taxes et redevances	11 174,00	20 000,00	20 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 015 494,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6331	Versement de mobilité	9 800,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 794,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	521 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	49 700,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	91 800,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	13 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	26 200,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 800,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	22 300,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	195 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>349 840,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 840,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	64 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	50 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>3 289 471,00</b>	<b>70 454,00</b>	<b>70 454,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>838 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	846 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-23 100,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6688	Autre	16 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>105 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	120 000,00	0,00	0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>4 353 371,00</b>	<b>120 454,00</b>	<b>120 454,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>6 352 789,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>3 406 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 368 000,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	38 400,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 759 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>9 759 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>14 112 560,00</b>	<b>7 071 353,19</b>	<b>7 071 353,19</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>7 071 353,19</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	134 089,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	157 189,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>21 248,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
64198	Autres remboursements	21 248,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>12 528 341,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	10 960 000,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	187 822,00	50 000,00	50 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	76 820,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 020 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	40 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	156 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	87 699,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>418 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
748	Autres subventions d'exploitation	418 371,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>12 967 960,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	100 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a + b + c + d</b>		<b>13 067 960,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>1 044 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 044 600,00	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 044 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b> <b>DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>14 112 560,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>7 021 353,19</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>7 071 353,19</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>267 738,00</b>	<b>-1 900,00</b>	<b>-1 900,00</b>
2031	Frais d'études	257 738,00	-1 900,00	-1 900,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 643 394,00</b>	<b>263 160,50</b>	<b>263 160,50</b>
2111	Terrains nus	5 000,00	3 700,00	3 700,00
2128	Aménagement Autres terrains	45 484,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	865 000,00	221 706,50	221 706,50
2154	Matériel industriel	7 824,00	-7 824,00	-7 824,00
2155	Outillage industriel	15 648,00	7 824,00	7 824,00
21561	Service de distribution d'eau	661 688,00	56 933,00	56 933,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	12 900,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 450,00	-779,00	-779,00
2184	Mobilier	18 400,00	-18 400,00	-18 400,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>8 304 532,00</b>	<b>8 906 510,18</b>	<b>8 906 510,18</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 304 532,00	8 878 010,18	8 878 010,18
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	28 500,00	28 500,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 215 664,00</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 535 600,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	130 750,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	45 950,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
458124	2024 (6)	40 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 967 964,00</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>1 044 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>1 044 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	490 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	211 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	81 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	179 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	11 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	32 500,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	100,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 544 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>13 512 564,00</b>	<b>9 167 770,68</b>	<b>9 167 770,68</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>8 168 103,74</b>
-----------------------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 377 690,72</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 713 565,14</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Budget de l'exercice (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2 413 375,00</b>	<b>-279 881,00</b>	<b>-279 881,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 230 677,00	-169 508,00	-169 508,00
1313	Subv. équipt Départements	1 106 198,00	-166 506,00	-166 506,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	12 000,00	12 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	76 500,00	44 133,00	44 133,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>800 000,00</b>	<b>-800 000,00</b>	<b>-800 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 213 375,00</b>	<b>-1 079 881,00</b>	<b>-1 079 881,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>5 516 664,27</b>	<b>5 516 664,27</b>
1068	Autres réserves	0,00	5 516 664,27	5 516 664,27
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>5 516 664,27</b>	<b>5 516 664,27</b>
458224	OPERATIONS 2024 (5)	40 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 253 375,00</b>	<b>4 436 783,27</b>	<b>4 436 783,27</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>6 352 789,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>3 406 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28031	Frais d'études	22 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 300,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	64 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	3 000,00	3 000,00
28131	Bâtiments	45 200,00	13 500,00	13 500,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	9 000,00	9 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 500,00	49 000,00	49 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 730 000,00	-4 000,00	-4 000,00
28154	Matériel industriel	115 000,00	-115 000,00	-115 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	221 600,00	48 500,00	48 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	7 000,00	-3 000,00	-3 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	500,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	62 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 073 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	5 100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 200,00	-1 000,00	-1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>9 759 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 259 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>13 512 564,00</b>	<b>11 387 682,46</b>	<b>11 387 682,46</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>7 325 882,68</b>
----------------------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 713 565,14</b>
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1816 (1)  
LIBELLE : BELLOT REHAB. RESERV.**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 22 564,89	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	22 564,89	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	22 564,89	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 19 376,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	19 376,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	16 091,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	3 285,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-3 188,89</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1817 (1)**  
**LIBELLE : ST CYR REHAB. RESERV. MONTAPEINE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 383 247,97	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	383 247,97	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	383 247,97	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 203 487,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	203 487,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	162 620,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	40 867,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	<b>-179 760,97</b>
--	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1818 (1)**  
**LIBELLE : LA CHAPELLE MOUTILS-REHAB. CE MONGETS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 23 303,71	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	23 303,71	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	23 303,71	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 34 822,33	d 0,00
13	Subventions d'investissement	34 822,33	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	24 174,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	10 648,33	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>11 518,62</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1911 (1)**  
**LIBELLE : SAACY REHAB RESERVOIR**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 5 502,20	d 0,00
13	Subventions d'investissement	5 502,20	0,00
1313	Subv. équipt Départements	5 502,20	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>5 502,20</b>
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1914 (1)**  
**LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR PROVINOIS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 100 028,31	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 028,31	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 028,31	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 58 168,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	58 168,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	58 168,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-41 860,31</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)**  
**LIBELLE : MAILLAGE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 3 224 756,99	0,00	b 0,00	b -243 793,50
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	998,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	998,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	249 878,76	0,00	0,00	6 206,50
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	249 878,76	0,00	0,00	6 206,50
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	2 973 880,23	0,00	0,00	-250 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 973 880,23	0,00	0,00	-250 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 5 836 542,86	d 0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	5 836 542,86	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 141 717,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	2 694 825,86	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>2 855 579,37</b>
---	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2016 (1)**  
**LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR BASSEE MONTOIS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 185 185,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	185 185,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	185 185,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 433 100,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	433 100,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	361 008,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	72 092,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>247 915,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017 (1)**  
**LIBELLE : MOUROUX CONSTRUCTION CE VOISINS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 453 297,56	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	453 297,56	0,00	0,00	-3 700,00
2315	Installat <sup>o</sup> , matériel et outillage techni	0,00	453 297,56	0,00	0,00	-3 700,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 187 107,84	d 0,00
13	Subventions d'investissement	187 107,84	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	187 107,84	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-266 189,72</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019 (1)**  
**LIBELLE : SDAEP BRIE NANGISSIENNE ST JUST / VANVILLE / Vx CH**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 3 812,30	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 812,30	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 812,30	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 9 528,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	9 528,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	9 528,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>5 715,70</b>
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021 (1)  
LIBELLE : RENOUELEMENT COMPTEURS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 149 118,19	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	149 118,19	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	149 118,19	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-149 118,19</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2103 (1)**  
**LIBELLE : MOUROUX Rnvlit AEP rue de Giremoutiers**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 152 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-152 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2106 (1)**  
**LIBELLE : AMILLIS Rehabilitation des forages**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 296 574,00	0,00	b 0,00	b 2 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	296 574,00	0,00	0,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	296 574,00	0,00	0,00	-26 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-298 574,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2113 (1)**  
**LIBELLE : MONTDAUPHIN Rehabilitation CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 68 092,95	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	68 092,95	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	68 092,95	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-68 092,95</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2116 (1)**  
**LIBELLE : REBAIS Rnvt AEP Rue des Tilleuls**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 9 360,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 360,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	9 360,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-9 360,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2117 (1)**  
**LIBELLE : FAREMOUTIERS Rnvlt AEP Rue des Ormes**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 115 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-115 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2120 (1)**  
**LIBELLE : SAINT-AUGUSTIN Rnvt AEP Rue du Moulinet**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 19 710,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 710,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	19 710,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-19 710,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2121 (1)**  
**LIBELLE : DOUE Rnvlit AEP Bourg**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 342 523,05	0,00	b 0,00	b -3 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	342 523,05	0,00	0,00	-3 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	342 523,05	0,00	0,00	-3 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-339 523,05</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2124 (1)**  
**LIBELLE : LA CHAPELLE MOUTILS Réhabilitation CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 18 029,15	0,00	b 0,00	b -390 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	18 029,15	0,00	0,00	-390 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	18 029,15	0,00	0,00	-390 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		-134 285,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		-89 523,00
1313	Subv. équipt Départements		-44 762,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>237 685,85</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2125 (1)**  
**LIBELLE : NOYEN S/SEINE Réhabilitation du CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b -365 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	-365 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	-365 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d -119 977,00
13	Subventions d'investissement	0,00	-119 977,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	-79 985,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	-39 992,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>245 023,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2126 (1)**  
**LIBELLE : DONNEMARIE Réhabilitation du CE Les Grottes**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 340 990,18	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	340 990,18	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	340 990,18	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 150 004,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	150 004,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	116 544,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	33 460,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-190 986,18</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201 (1)**  
**LIBELLE : CERNEUX renouv AEP BOURG**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 6 726,75	0,00	b 0,00	b -5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 726,75	0,00	0,00	-5 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	6 726,75	0,00	0,00	-5 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 726,75</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2203 (1)**  
**LIBELLE : LA CELLE / MORIN Rnvit AEP Gde Rue RD 20**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 48 137,36	0,00	b 0,00	b -1 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	48 137,36	0,00	0,00	-1 700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	48 137,36	0,00	0,00	-1 700,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-46 437,36</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2207 (1)**  
**LIBELLE : LONGUEVILLE Rehab reservoir Bourg**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 25 562,88	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 562,88	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	25 562,88	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	<b>-25 562,88</b>
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2212 (1)**  
**LIBELLE : CHATENAY SUR SEINE Rehab CE Chantemerle**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2215 (1)**  
**LIBELLE : THENISY Rnvlit AEP Rue Grande**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 692 280,06	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	692 280,06	0,00	0,00	5 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	692 280,06	0,00	0,00	5 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-697 280,06</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2216 (1)**  
**LIBELLE : LES ORMES interco PAROY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 201 385,00	d -1 476,00
13	Subventions d'investissement	201 385,00	-1 476,00
1313	Subv. équipt Départements	201 385,00	-1 476,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>199 909,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2217 (1)**  
**LIBELLE : COURCHAMP CHAMPCENEST-LES MARETS Rnvl AEP**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 12 758,89	0,00	b 0,00	b 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 758,89	0,00	0,00	600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	12 758,89	0,00	0,00	600,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-13 358,89</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2218 (1)**  
**LIBELLE : JOUY SUR MORIN Rehab reservoir Les Chameaux**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 40 113,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	40 113,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	40 113,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-40 113,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2219 (1)**  
**LIBELLE : DOUE rehab reservoir**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 8 250,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-8 250,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2220 (1)**  
**LIBELLE : ST MARTIN DES CHAMPS FORAGES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 8 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-8 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2223 (1)**  
**LIBELLE : HERME Rehab Bache Station de traitement**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 2 625,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 625,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 625,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-2 625,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2224 (1)**  
**LIBELLE : POIGNY HENNEPONT Rehab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 1 550,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 550,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2227 (1)**  
**LIBELLE : MOUROUX Rnvt AEP Courrois à Coubertin**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 216 127,50	0,00	b 0,00	b 42 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	216 127,50	0,00	0,00	42 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	216 127,50	0,00	0,00	42 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-258 627,50</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2228 (1)**  
**LIBELLE : JOUY LE CHATEL - RD15 Rnvt AEP Claude Gautier**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 76 435,16	0,00	b 0,00	b -5 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	76 435,16	0,00	0,00	-5 700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	76 435,16	0,00	0,00	-5 700,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-70 735,16</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2230 (1)**  
**LIBELLE : SAINT-SIMEON Rnvt AEP Mondollot et Petit Choisy**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-500,00</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2231 (1)**  
**LIBELLE : FAREMOUTIERS Rnvlt AEP Rue du 27 Août**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 713 648,97	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	713 648,97	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	713 648,97	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-713 648,97</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2233 (1)**  
**LIBELLE : LES MARETS Rnvlt AEP**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 12 609,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 609,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	12 609,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>12 609,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2301 (1)**  
**LIBELLE : GURCY LE CHATEL - REHAB BACHES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 11 235,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 235,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	11 235,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-11 235,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2303 (1)**  
**LIBELLE : MONTIGNY LENCOUP-REHAB CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 12 679,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	12 679,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	12 679,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-12 679,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2305 (1)**  
**LIBELLE : BAZOCHES LES BRAY- Renouv AEP Place de l'église**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 60 406,74	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	60 406,74	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	60 406,74	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-60 406,74</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2306 (1)**  
**LIBELLE : PROVINS- Réhab réservoir Fontaine riante**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b -16 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>16 500,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2307 (1)**  
**LIBELLE : SANCY LES PROVINS-Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b -1 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>1 500,00</b>
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2308 (1)**  
**LIBELLE : COURCHAMPS rue de la Mairie RD12**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 738,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	738,60	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	738,60	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-738,60</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2309 (1)**  
**LIBELLE : POMMEUSE rehab Réservoir Les Charnois**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2310 (1)**  
**LIBELLE : BEAUTHEIL SAINTS- Réhab réservoir Epieds**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2314 (1)**  
**LIBELLE : LA FERTE GAUCHER Rehab CE DUNAN**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-400,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2315 (1)**  
**LIBELLE : LA FERTE GAUCHER Rehab CE ZI**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-400,00</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2316 (1)**  
**LIBELLE : PROVINS Approv"Halles**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 125 219,70	0,00	b 0,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	125 219,70	0,00	0,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	125 219,70	0,00	0,00	10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 152 688,55	d 0,00
13	Subventions d'investissement	152 688,55	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	38 172,14	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	114 516,41	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>17 468,85</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2318 (1)**  
**LIBELLE : VILLUIS liaison Passy**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 6 914,88	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 914,88	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	6 914,88	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-6 914,88</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2401 (1)**  
**LIBELLE : LA CELLE SUR MORIN Gde Rue 2ème tranche**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 225 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-225 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2402 (1)**  
**LIBELLE : BEAUTHEIL-SAINTS RD211 Liaison Glatigny-La guêpièr**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-8 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403 (1)**  
**LIBELLE : BEAUTHEIL-SAINTS RD211 Liaison Pressoucy – Maison**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2406 (1)**  
**LIBELLE : JOUY LE CHATEL - RD215 / RD215 A**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b -46 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	-46 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	-46 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>46 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2407 (1)**  
**LIBELLE : AUGERS EN BRIE RD15**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 240 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
2315	Installat <sup>o</sup> , matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1313	Subv. équipt Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-332 885,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2408 (1)**  
**LIBELLE : VILLENEUVE-LES-BORDES - RD201 - Grande Rue**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 125 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-125 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2409 (1)**  
**LIBELLE : VILLIERS ST GEORGES Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-400,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2410 (1)**  
**LIBELLE : FONTAINE FOURCHES Réhab CE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 500,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2411 (1)**  
**LIBELLE : BAZOCHES LES BRAY Réhab CE**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-400,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2412 (1)**  
**LIBELLE : BEAUTHEIL Rehab Forage**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2413 (1)**  
**LIBELLE : BAS MONTOIS Amélioration transport**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 75 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-75 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV – ANNEXES

IV  
A1.2

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00								
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					40 192 312,91								
1641 Emprunts en euros (total)					40 192 312,91								
00027670231	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2016	2016-04-18	05/10/2016	2 000 000,00	F		1,370	1,370	T	X Autres	N	A-1
10030031/01	CREDIT AGRICOLE S A	31/12/2019	2019-12-31	10/02/2020	17 615,93	V		3,450	3,450	T	X Autres	N	A-1
10131131/0	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	09/03/2019	6 918,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10169861/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	16/12/2019	9 279,97	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10189021/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	19/06/2019	45 936,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10244111/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	22/11/2019	18 218,64	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10244111/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	06/08/2019	32 364,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10302751	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	19/06/2019	46 458,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10310771/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	09/04/2020	13 291,68	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10325411	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	02/07/2019	13 406,40	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10366211/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	26/03/2020	13 533,35	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
103664	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	07/03/2019	229 164,89	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10371241	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	25/11/2019	45 982,20	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10385691	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	09/04/2020	14 886,68	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392711/01	A.E.S.N.	01/01/2020	2020-01-01	07/04/2020	59 400,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
1215600	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2012	2012-12-18	03/02/2015	500 000,00	F		2,810	2,810	T	X Autres	N	A-1
1220532	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2019	2019-12-31	01/03/2020	368 603,61	F		4,510	4,510	A	C	N	A-1
12906	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/02/2012	2012-04-13	01/11/2012	624 753,00	V	Euribor 3 mois	2,369	2,369	T	X Autres	N	A-1
12964	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/07/2014	2019-01-01	01/12/2014	1 000 000,00	V		2,000	2,000	T	X Autres	N	A-1
253641G	CAISSE D'EPARGNE	11/02/2022	2022-04-01	01/07/2022	8 700 000,00	F		1,180	1,180	T	X Autres	N	A-1
253666G	CAISSE D'EPARGNE	11/02/2022	2022-04-01	01/07/2022	3 000 000,00	F		1,180	1,180	T	X Autres	N	A-1
296164	CREDIT AGRICOLE S A	31/12/2019	2019-12-31	22/01/2020	52 801,80	F		2,590	2,590	T	X Autres	N	A-1
4149425	CAISSE D'EPARGNE	02/07/2015	2015-06-29	24/09/2015	500 000,00	V		2,340	2,340	T	X Autres	N	A-1
457940	CREDIT AGRICOLE S A	01/01/2019	2019-01-01	30/10/2019	188 612,16	F		1,260	1,260	A	C	N	A-1

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
5062446	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2019	2019-12-31	01/11/2020	173 631,78	F		1,750	1,750	A	C	N	A-1
5062446	CREDIT AGRICOLE SA	31/12/2019	2019-12-31	07/08/2012	120 000,00	F		4,950	4,950	T	X Autres	N	A-1
5098585	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/07/2015	2015-07-15	01/11/2015	1 500 000,00	F		2,000	2,000	T	X Autres	N	A-1
520935144621	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	172 125,00	V		1,500	1,500	T	X Autres	N	A-1
5235762	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/03/2018	2018-08-07	01/12/2018	1 500 000,00	V		1,500	1,500	T	C	N	A-1
525927	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	05/01/2019	82 904,29	F		1,180	1,180	T	X Autres	N	A-1
5368284	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/06/2020	2020-08-12	01/12/2020	11 465 600,00	V		1,250	1,250	T	X Autres	N	A-1
5504951	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/01/2020	153 215,92	F		1,700	1,700	A	C	N	A-1
72105351678	CREDIT AGRICOLE SA	19/12/2006	2006-12-19	19/03/2007	300 000,00	F		3,980	3,980	T	X Autres	N	A-1
72108638061	CREDIT AGRICOLE SA	04/05/2007	2007-05-04	25/01/2020	27 367,41	F		4,340	4,340	A	C	N	A-1
72117141258	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	62 335,21	F		4,730	4,730	A	C	N	A-1
72169849250	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	05/02/2019	70 827,73	F		3,980	3,980	T	X Autres	N	A-1
72173736451	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	15/02/2019	39 375,00	F		4,000	4,000	T	X Autres	N	A-1
72175968465	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	05/03/2019	43 646,47	F		3,730	3,730	T	X Autres	N	A-1
72180858667	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2020	2020-01-01	01/01/2020	38 333,21	F		3,550	3,550	T	X Autres	N	A-1
72194911061	CREDIT AGRICOLE SA	22/04/2011	2011-09-14	01/10/2011	650 000,00	F		4,390	4,390	T	X Autres	N	A-1
72213643720	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	18/01/2019	96 025,37	F		1,910	1,910	T	X Autres	N	A-1
72218460774	CREDIT AGRICOLE SA	01/01/2019	2019-01-01	15/02/2019	97 027,99	F		3,700	3,700	T	X Autres	N	A-1
852546717515	CAISSE D'EPARGNE	04/03/2009	2009-07-15	15/07/2009	350 000,00	F		4,540	4,540	T	X Autres	N	A-1
8670480	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/11/2010	30 000,00	F		3,290	3,290	T	X Autres	N	A-1
8678539	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2010	2010-10-19	15/01/2011	1 300 000,00	F		3,830	3,830	T	X Autres	N	A-1
8955997	CAISSE D'EPARGNE	20/10/2011	2011-11-17	01/06/2012	500 000,00	F		4,560	4,560	A	C	N	A-1
8987315	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	25/01/2020	285 496,07	F		5,030	5,030	T	X Autres	N	A-1
9019444	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	2019-12-31	10/01/2020	12 172,87	F		5,020	5,020	T	X Autres	N	A-1
9053536	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	05/08/2019	40 858,77	F		4,760	4,760	A	C	N	A-1
9633843	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	25/01/2019	141 950,00	F		2,380	2,380	T	X Autres	N	A-1
96730845601	CREDIT AGRICOLE SA	31/12/2019	2019-12-31	15/01/2020	5 866,56	F		0,800	0,800	T	X Autres	N	A-1
96730849201	CREDIT AGRICOLE SA	31/12/2019	2019-12-31	15/01/2020	2 266,68	F		0,800	0,800	T	X Autres	N	A-1
9766678	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	15/03/2019	86 274,97	F		1,230	1,230	T	X Autres	N	A-1
A7509825	CAISSE D'EPARGNE	10/04/2009	2009-06-10	05/01/2010	800 000,00	F		4,500	4,500	A	C	N	A-1
A75100H1	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	05/01/2019	24 103,73	F		3,620	3,620	A	C	N	A-1
A75160	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	2019-01-01	27/02/2019	170 842,16	F		3,210	3,210	A	C	N	A-1
CE 3326074	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2009	2009-07-15	15/10/2009	320 000,00	F		4,470	4,470	T	X Autres	N	A-1
MON202047EUR/0205024/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	47 883,39	F		5,170	5,170	A	C	N	A-1

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
MON225175EUR/0232458/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2019	99 712,14	F		4,540	4,540	A	C	N	A-1
MON24266EUR0253	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2019	85 591,90	F		4,270	4,270	A	C	N	A-1
MON261624	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	31/12/2019	2019-12-31	01/01/2020	89 089,75	F		5,350	5,350	A	C	N	A-1
MON502249	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	97 090,95	F		1,340	1,340	A	C	N	A-1
MON507576EUR/0508091/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/02/2019	68 615,80	F		1,340	1,340	T	X Autres	N	A-1
MON514787	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	31/12/2019	2019-12-31	01/03/2020	212 231,16	F		1,540	1,540	T	X Autres	N	A-1
MON516214	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/03/2019	123 666,69	F		1,290	1,290	T	X Autres	N	A-1
MON524103	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SFIL	01/01/2019	2019-01-01	01/01/2020	550 000,00	F		0,990	0,990	A	C	N	A-1
PROVINS-AESN1035726	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	04/02/2019	155 157,63	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>								
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>1 943 676,00</b>								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 943 676,00								
1036647-1	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	06/03/2019	67 977,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392711/01	A.E.S.N.	18/12/2012	2012-12-18	23/07/2015	440 000,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
1087961	A.E.S.N.	15/09/2020	2020-09-15	13/10/2021	1 435 699,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>485 588,32</b>								
1681 Autres emprunts (total)					485 588,32								
10185051/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	25/05/2019	29 717,53	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10210321	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	27/02/2020	36 053,89	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
10302831	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	13/10/2020	8 938,65	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10341201/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	01/10/2019	20 160,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10372061/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	29/10/2019	22 876,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10378851/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	29/04/2019	22 400,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10379811	A.E.S.N.	31/12/2019	2019-12-31	01/04/2020	21 528,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10387381/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	20/03/2019	36 041,65	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392961/01	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	12/02/2019	178 263,80	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
10392961/02	A.E.S.N.	01/01/2019	2019-01-01	13/11/2019	109 608,80	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>42 621 577,23</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>32 119 550,11</b>					<b>1 534 956,54</b>	<b>845 043,34</b>	<b>0,00</b>	<b>134 280,78</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 119 550,11					1 534 956,54	845 043,34	0,00	134 280,78
00027670231	N	0,00	A-1	1 337 329,98	12,75	F	1,370	96 668,71	17 826,21	0,00	0,00	4 060,41
10030031/01	N	0,00	A-1	6 279,45	2,00	V	3,450	3 086,00	177,00	0,00	0,00	15,61
10131131/0	N	0,00	A-1	1 153,00	1,00	F	0,000	1 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10169861/01	N	0,00	A-1	1 546,62	1,00	F	0,000	1 546,62	0,00	0,00	0,00	0,00
10189021/01	N	0,00	A-1	20 416,00	4,00	F	0,000	5 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10244111/01	N	0,00	A-1	5 205,29	2,00	F	0,000	2 602,67	0,00	0,00	0,00	0,00
10244111/01	N	0,00	A-1	5 394,00	1,00	F	0,000	5 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10302751	N	0,00	A-1	20 648,00	4,00	F	0,000	5 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10310771/01	N	0,00	A-1	8 458,36	7,00	F	0,000	1 208,33	0,00	0,00	0,00	0,00
10325411	N	0,00	A-1	5 958,40	4,00	F	0,000	1 489,60	0,00	0,00	0,00	0,00
10366211/01	N	0,00	A-1	8 120,03	6,00	F	0,000	1 353,33	0,00	0,00	0,00	0,00
103664	N	0,00	A-1	114 582,44	5,00	F	0,000	22 916,49	0,00	0,00	0,00	0,00
10371241	N	0,00	A-1	25 081,20	6,00	F	0,000	4 180,20	0,00	0,00	0,00	0,00
10385691	N	0,00	A-1	9 473,36	7,00	F	0,000	1 353,33	0,00	0,00	0,00	0,00
10392711/01	N	0,00	A-1	37 800,00	7,00	F	0,000	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1215600	N	0,00	A-1	309 109,41	11,00	F	2,810	24 333,96	8 431,04	0,00	0,00	1 289,24
1220532	N	0,00	A-1	200 519,79	4,00	F	4,510	46 863,26	9 043,44	0,00	0,00	5 774,93
12906	N	0,00	A-1	156 188,25	3,75	V	5,627	41 650,20	8 325,36	0,00	0,00	1 111,70
12964	N	0,00	A-1	751 436,33	20,75	V	3,000	23 920,93	29 266,17	0,00	0,00	1 798,68
253641G	N	0,00	A-1	292 931,56	10,75	V	3,000	22 942,72	11 217,96	0,00	0,00	668,28
253666G	N	0,00	A-1	8 247 122,35	23,50	F	1,180	306 395,87	95 963,57	0,00	0,00	23 425,14
296164	N	0,00	A-1	2 843 835,27	23,50	F	1,180	105 653,76	33 090,88	0,00	0,00	8 077,64
4149425	N	0,00	A-1	44 820,53	17,00	F	2,590	2 127,46	1 140,30	0,00	0,00	211,94
457940	N	0,00	A-1	370 436,83	17,00	V	2,340	17 962,60	8 511,36	0,00	0,00	1 970,33
	N	0,00	A-1	119 677,72	8,00	F	1,260	14 312,38	1 507,94	0,00	0,00	224,95

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)							
5062446	N	0,00	A-1	151 095,21	21,00	F		4,000	4 726,27	6 043,81	0,00	975,79			
5062446	N	0,00	A-1	36 369,56	3,50	F		4,950	9 760,44	1 620,96	0,00	197,57			
5098585	N	0,00	A-1	1 087 500,00	21,75	F		4,000	50 000,00	42 123,31	0,00	6 815,27			
52093/5144621	N	0,00	A-1	149 625,00	33,25	V		2,750	4 500,00	5 471,31	0,00	329,20			
5235762	N	0,00	A-1	1 106 250,00	14,75	V		2,750	75 000,00	39 873,27	0,00	2 339,29			
525927	N	0,00	A-1	38 091,09	4,25	F		1,180	8 962,64	409,82	0,00	82,11			
5368284	N	0,00	A-1	10 842 053,00	36,75	V		2,750	141 729,82	399 030,86	0,00	24 254,05			
5504951	N	0,00	A-1	124 906,54	15,00	F		1,700	7 380,67	2 123,41	0,00	1 864,74			
72105351678	N	0,00	A-1	61 428,64	3,00	F		3,980	19 670,79	2 153,69	0,00	55,40			
72108638061	N	0,00	A-1	14 843,68	4,00	F		4,340	3 477,85	644,22	0,00	460,39			
72117141258	N	0,00	A-1	50 812,54	14,00	F		4,730	2 641,62	2 403,43	0,00	1 898,73			
72169849250	N	0,00	A-1	13 003,51	1,00	F		3,980	13 003,51	325,06	0,00	0,00			
72171736451	N	0,00	A-1	21 875,00	6,25	F		4,000	3 500,00	822,50	0,00	93,92			
72175968465	N	0,00	A-1	9 557,53	1,25	F		3,730	7 610,57	250,87	0,00	5,25			
72180859667	N	0,00	A-1	11 666,49	1,75	F		3,550	6 666,68	325,42	0,00	44,37			
72194911061	N	0,00	A-1	320 393,51	7,75	F		4,390	35 510,03	13 486,01	0,00	3 126,60			
72213843720	N	0,00	A-1	46 225,08	4,25	F		1,910	10 542,14	807,70	0,00	138,21			
72218460774	N	0,00	A-1	50 194,65	4,50	F		3,700	10 446,75	1 713,37	0,00	187,92			
852546717515	N	0,00	A-1	96 250,00	5,50	F		4,540	17 500,00	4 071,82	0,00	754,77			
8670480	N	0,00	A-1	4 305,93	1,75	F		3,290	2 430,07	111,89	0,00	6,17			
8678539	N	0,00	A-1	909 988,63	17,00	F		3,830	38 779,88	34 300,00	0,00	7 044,20			
8955997	N	0,00	A-1	167 478,59	4,00	F		4,560	39 112,13	7 637,02	0,00	3 414,55			
8987315	N	0,00	A-1	208 604,92	8,00	F		5,030	21 747,55	10 086,89	0,00	1 723,14			
9019444	N	0,00	A-1	6 477,12	3,75	F		5,020	1 610,57	295,15	0,00	54,97			
9053536	N	0,00	A-1	20 279,32	4,00	F		4,760	4 721,84	985,30	0,00	300,33			
9633843	N	0,00	A-1	100 200,00	12,00	F		2,380	8 350,00	2 310,24	0,00	400,77			
96730845601	N	0,00	A-1	338,65	0,25	F		0,800	338,65	0,68	0,00	0,00			
96730849201	N	0,00	A-1	135,43	0,25	F		0,800	135,43	0,27	0,00	0,00			
9765678	N	0,00	A-1	52 441,57	7,75	F		1,230	6 766,68	613,83	0,00	24,97			
A7509625	N	0,00	A-1	311 484,39	6,00	F		4,500	46 373,27	14 016,80	0,00	11 797,44			
A75100H1	N	0,00	A-1	7 509,22	2,00	F		3,620	3 687,88	271,83	0,00	136,83			
A75160	N	0,00	A-1	123 386,01	13,00	F		3,210	9 491,23	4 015,70	0,00	3 138,77			
CE 3326074	N	0,00	A-1	92 000,00	5,75	F		4,470	16 000,00	3 844,20	0,00	717,19			
MON202047EUR0205024/001	N	0,00	A-1	34 496,26	9,00	F		5,170	3 106,63	1 783,46	0,00	1 487,60			
MON225175EUR0232458/001	N	0,00	A-1	75 760,18	11,00	F		4,540	5 462,14	3 439,51	0,00	3 191,53			
MON24266EUR0253	N	0,00	A-1	67 863,03	13,00	F		4,270	4 012,64	2 897,75	0,00	2 726,41			

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON261624	N	0,00	A-1	54 565,57	5,00	F		5,350	9 809,82	2 920,33	0,00	2 395,50	
MON502249	N	0,00	A-1	43 151,55	4,00	F		1,340	10 787,88	586,26	0,00	404,16	
MON507576EUR/0508091/001	N	0,00	A-1	23 640,89	2,50	F		1,340	9 361,63	269,89	0,00	31,89	
MON514787	N	0,00	A-1	148 699,54	8,50	F		1,540	16 502,67	2 194,97	0,00	169,65	
MON516214	N	0,00	A-1	77 000,09	8,25	F		1,290	9 333,32	948,16	0,00	72,74	
MON524103	N	0,00	A-1	336 479,24	6,00	F		0,990	54 707,86	3 331,14	0,00	2 789,54	
PROVINS-AESN1035726	N	0,00	A-1	77 578,78	5,00	F		0,000	15 515,77	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 376 215,67</b>					<b>130 634,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 376 215,67					130 634,81	0,00	0,00	0,00	
1036647-1	N	0,00	A-1	45 318,00	10,00	F		0,000	4 531,80	0,00	0,00	0,00	
10392711/01	N	0,00	A-1	182 338,48	6,00	F		0,000	30 389,74	0,00	0,00	0,00	
1087961	N	0,00	A-1	1 148 559,19	12,00	F		0,000	95 713,27	0,00	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>263 810,62</b>					<b>45 914,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		263 810,62					45 914,06	0,00	0,00	0,00	
10185051/01	N	0,00	A-1	11 144,08	3,00	F		0,000	3 714,69	0,00	0,00	0,00	
10210321	N	0,00	A-1	18 026,97	4,00	F		0,000	4 506,73	0,00	0,00	0,00	
10302831	N	0,00	A-1	5 363,17	6,00	F		0,000	893,87	0,00	0,00	0,00	
10341201/01	N	0,00	A-1	8 960,00	4,00	F		0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00	
10372061/01	N	0,00	A-1	11 438,00	5,00	F		0,000	2 287,60	0,00	0,00	0,00	
10378851/01	N	0,00	A-1	11 200,00	5,00	F		0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00	
10379811	N	0,00	A-1	11 960,00	5,00	F		0,000	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
10387381/01	N	0,00	A-1	18 020,80	5,00	F		0,000	3 604,17	0,00	0,00	0,00	
10392961/01	N	0,00	A-1	97 234,80	6,00	F		0,000	16 205,80	0,00	0,00	0,00	
10392961/02	N	0,00	A-1	70 462,80	9,00	F		0,000	7 829,20	0,00	0,00	0,00	

S2E- SYNDICAT DES EAUX DE L EST SEINE ET MARNAIS - SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE ET MARNAIS - BS - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>33 759 576,40</b>					<b>1 711 505,41</b>	<b>845 043,34</b>	<b>0,00</b>	<b>134 280,78</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	33 759 576,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages pour captage, transport et traitement eau potable	60	28/01/2019
L	Canalisations d'adduction d'eau potable	60	28/01/2019
L	Batiment durable Château Eau	50	28/01/2019
L	Installation de voirie	20	28/01/2019
L	Lagune et autres bassins géotextile	20	28/01/2019
L	Appareil de levage, ascenseur	20	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de terrain	15	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de Batiment	10	28/01/2019
L	Pompes, Appareils électromécaniques	10	28/01/2019
L	Equipements garage et ateliers	10	28/01/2019
L	Mobilier de Bureau	10	28/01/2019
L	Engins de travaux public	6	28/01/2019
L	Véhicules	6	28/01/2019
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisations	5	28/01/2019
L	Organe de régulation ( électronique, capteur)	8	28/01/2019
L	Compteurs	15	28/01/2019
L	Appareil de laboratoire, de bureau, outillage, petit matériel	5	28/01/2019
L	Matériel informatique	3	28/01/2019
L	Logiciel	2	28/01/2019

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	-1 377 690,72	-1 377 690,72
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-842 221,06	-842 221,06	-842 221,06
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-842 221,06	0,00	-2 219 911,78

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	5 516 664,27	5 516 664,27	5 516 664,27
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-842 221,06	0,00	-2 219 911,78
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	4 674 443,21	5 516 664,27	5 516 664,27

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	2 756 900,00	0,00	0,00	2 756 900,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	9 759 189,00	6 950 899,19	6 950 899,19	16 710 088,19
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 002 289,00	6 950 899,19	6 950 899,19	13 953 188,19

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

*(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>I 2 756 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 535 600,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	130 750,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	45 950,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 044 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 044 600,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 9 759 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>VI 6 950 899,19</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>9 759 189,00</b>	<b>6 950 899,19</b>	<b>6 950 899,19</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	22 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 300,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	64 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	3 000,00	3 000,00
28131	Bâtiments	45 200,00	13 500,00	13 500,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	9 000,00	9 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 500,00	49 000,00	49 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 730 000,00	-4 000,00	-4 000,00
28154	Matériel industriel	115 000,00	-115 000,00	-115 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	221 600,00	48 500,00	48 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	7 000,00	-3 000,00	-3 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	500,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	62 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 073 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	5 100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 200,00	-1 000,00	-1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	6 352 789,00	6 950 899,19	6 950 899,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 556 548,75
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>2 556 548,75</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>13 117 960,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>19,49</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
ASSISTANTE COMPTABLE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
COMPTABLE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADMINISTRATIF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
RH	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP TRAVAUX	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
SIGISTE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		10,00	0,00	10,00	1,00	9,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	
	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1<sup>°</sup> : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2<sup>°</sup> : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1<sup>°</sup> : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2<sup>°</sup> : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3<sup>°</sup> : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4<sup>°</sup> : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5<sup>°</sup> : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6<sup>°</sup> : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.  
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**  
**D**

Nombre de membres en exercice : 132

Nombre de membres présents : 87

Nombre de suffrages exprimés : 87

VOTES :

Pour : 87

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/09/2024

Présenté par (1), Mme Claire CRAPANZI Présidente

A le (1), Nausen Rouge le 30/09/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité syndical

A, le Nausen Rouge le 30/09/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	<i>30/09/2024</i>
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	<i>Serge Beaujean</i>
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	<i>Bx</i>
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

IV	D
----	---

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

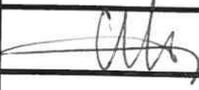
A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	

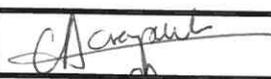
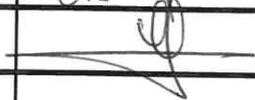
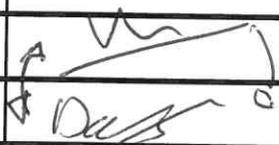
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHAGNEAU Francis	
CHAMPEL Jean	

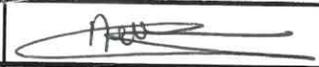
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
BUTET Gérard	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHAIANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	

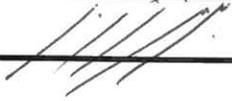
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	

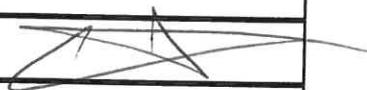
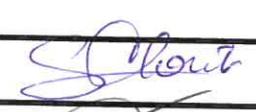
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

CHAMPENOIS Christian	
CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DESESSARD Martine	
DESSOLES Mélyna	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	

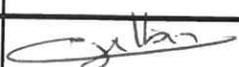
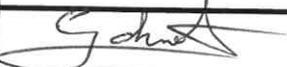
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	
GELSUMINI Patrick	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emeric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	

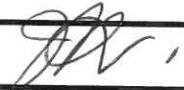
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

GERMANN Françoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	
JIBRIL Abdelhafid	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	
LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

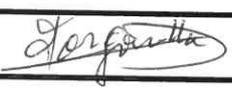
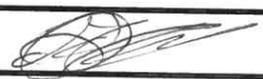
Publié le

IV

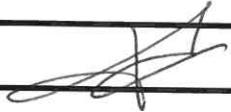
ID : 077-200087021-20241001-2024\_DCS\_035B-BF

LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Oivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	

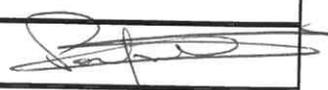
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	
PACHOT Joël	
PAIX Josiane	

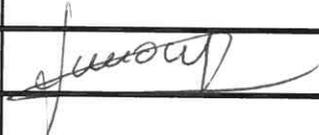
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POUEY-MOUNOU Pierre	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	

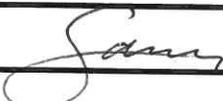
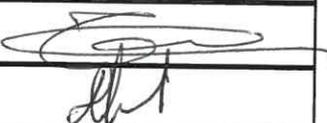
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

PANNIER Michèle	
PARQUET VERONIQUE	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PERNET Roger	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POUEY-MOUNOU Pierre	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PROFIT Corinne	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	

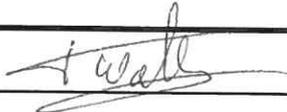
**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAULT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

RAY Daniel	
REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	
VAN LANDEGHEM Jean-Marie	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERRIER Didier	
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

VANCOILLIE Jacky	<i>Vancoillie</i>
VANHOUTTE Sandrine	
VEIL Cathy	
VERAGEN Catherine	
VERRIER Didier	<i>Verrier</i>
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

*Rebaix le 1/10/2024*

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

*du présidente*  
*Clara CRAPANÇI*

*Clara Crapançi*

**S2E**

**Syndicat de l'eau de l'est  
Seine-et-Marnais**

BP 9 - 23 rue Pasteur - 77510 REBAIS  
SIRET : 200 087 021 00016 - code APE : 3600Z